



L'AN DEUX MILLE ONZE
Le samedi 19 novembre à 10h30

Le Conseil Municipal des Jeunes et des Enfants s'est réuni à la Mairie.

Étaient présents : Anjoo AMALOU, Maymouna DIOUF, Marion FINOT, Claire JAMOIS, Audrey JOUAN, Arthur JOUAN, Benjamin LUPON, Nathan LUPON, Margot MERIAU, Inès PUNCH, Marion ROUET, Clémentine SOUDEE, Hortense VIAUD.

Élus également présents à la réunion : M. VINOT-BATTISTONI, MME BACCONNIER, MME DE SLOOVERE, MME DIOUF, MME DUMOUTIER, M. FREMAUX, M. LANCE, Mme LE BARBEY, M. THUILLIER-HAMEL

Assistait également à la réunion : Pauline (animatrice) et du public

Objet :

- Parrainage du conseil municipal (tirage au sort)
- Préparation du marché de Noël (Téléthon)
- Réflexion sur les thèmes à retenir (la courtoisie)
- Questions diverses

La présidente Inès PUNCH ouvre la séance et fait l'appel.

Marion ROUET souhaiterait recevoir les convocations plus tôt. L'équipe a pris note de sa demande. Toutefois les dates ont été précisées sur le premier compte-rendu de l'année, sont visibles sur le site internet de la commune et la date du conseil municipal suivant est précisée dans chaque compte-rendu.

Parrainage du conseil municipal (tirage au sort)

Les enfants, chacun leur tour, tirent au sort leur parrain conseiller adulte pour l'année. La présidente est parrainée par le Maire, Monsieur Dominique VINOT-BATTISTONI.

Marion FINOT⇒M.LANCE
Nathan LUPON⇒MME DIOUF
Maymouna DIOUF⇒MME DE SLOOVERE
Benjamin LUPON⇒M. THOMASSE
Anjoo AMALOU⇒MME ANDREE
Marion ROUET⇒M.GOHEL
Clémentine SOUDEE⇒M.LEMAIRE
Hortense VIAUD⇒MME BACCONNIER
Claire JAMOIS⇒M.FREMAUX
Arthur JOUAN⇒MME LE BARBEY
Margot MERIAU⇒ MME DUMOUTIER
Audrey JOUAN⇒M.THUILLIER-HAMEL

Les jeunes conseillers seront prochainement invités à assister à un conseil municipal, cela sera l'occasion de voir son fonctionnement et de faire connaissance avec leurs parrains.

Préparation du marché de Noël (Téléthon)

Un espace dédié aux jeux sera dans la salle polyvalente. L'entrée coûtera un euro reversé au Téléthon.

Marion ROUET suggère de mettre cette année des jeux pour les petits.

Comme l'an dernier, l'association Mølki prêtera des jeux en bois. La commune et SEJ en possèdent déjà deux. Il est proposé de faire une pêche à la ligne, kappla, babyfoot, piscine à balles, jeu de fléchettes, activités coloriage, trouver un objet dans la piscine, jeu de bonto...

Marion FINOT, Maymouna DIOUF, Audrey et Arthur JOUAN viendront le samedi 3 décembre de 10h à 11h. Marion ROUET, Marion FINOT et Maymouna DIOUF s'occuperont des stands de 11h à 12h. De 14h à 16h viendront Audrey et Arthur JOUAN, Inès PUNCH et Clémentine SOUDEE.

Les autres enfants qui ne connaissaient pas leurs disponibilités pourront néanmoins venir aider en prévenant les animateurs avant le 3 décembre. Il est demandé aux jeunes élus d'informer les élèves, les amis de l'animation qui aura lieu au profit du Téléthon pour récolter le plus d'argent possible.

Questions diverses :

M.FREMAUX indique que le CMJE de la commune de Mathieu travaillera sur le thème de la sécurité routière, le CMJE de Biéville-Beuville va travailler sur le thème de la courtoisie (création de scénettes). En juin, les deux conseils se rencontreront et présenteront leurs créations devant les enfants, des élus, les parents.

Marion ROUET s'interroge sur un problème de voirie qui concerne la commune de Blainville sur Orne. Il lui est demandé de voir avec cette ville en envoyant par exemple un courrier.

Pour le carnaval, Marion FINOT souhaiterait emprunter des vêtements de majorettes de la commune. M. le Maire précise que la ville possède des habits utilisés par la fanfare il y a de cela plusieurs années et qu'ils sont de taille adulte.

Mme DE SLOOVERE dévoile le thème du prochain carnaval : bleu et orange qui sont les couleurs de Biéville-Beuville. Les enfants proposent des titres : Biéville-Beuville déteint sur ses habitants, Garfield en guerre contre les schtroumpfs, Biéville-Beuville en couleurs, Biéville-Beuville en bande originale.

M. LANCE rappelle aux jeunes élus participant à la commission menu que la réunion se déroulera le 6 décembre. Ils recevront une convocation.

La séance est levée à 12h. Le prochain conseil du CMJE est fixé au 10 décembre,